

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES

COMMUNE DE DARNETS

ELEMENTS DE PRESCRIPTION
ECHELLE : 1/7 500

PRESCRIPTION : 14 décembre 2015
DEBAT SUR LE PADO : 2 juillet 2018
ARRET : 1er juillet 2019
ENQUETE PUBLIQUE : Du 4 novembre au 9 décembre 2019
APPROBATION : 30 janvier 2020

6.7.4

Bureau d'Etudes Urbaines
Chef de projet : Tony PERROCHE
3, Avenue Maurice Bourges Monodary
31001 TOULOUSE
05 34 42 03 91
contact@beu-urbaines.fr

The main map area displays a detailed land use planning for the commune of Darnets. It features a network of roads, including the RD 1059 and RD 1058, and the Dordogne river. Various colored zones are overlaid on the map: a large red area in the upper right, a green area in the lower left, and a grey area in the lower right. The map is bordered by a red line representing the commune's limits. A north arrow is located in the top right corner.

Légende

Limites administratives et géographiques

Limites de la Communauté de Communes

Limites communales

Cours d'eau

Article L.111-6 du code de l'urbanisme

Voirie classée à grande circulation

Bande inconstructible de 100 m de part et d'autre de l'axe des voies classées à grande circulation (art. L.111-6 du code de l'urbanisme)

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Infrastructure soumise au classement sonore par arrêté préfectoral

Secteur de bruit relatif aux infrastructures de transport terrestre

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique - Faunistique et Floristique

ZNIEFF de type 1

ZNIEFF de type 2

Zone Natura 2000

Site d'Intérêt Communautaire

Zone de Protection Spéciale

Réglementation des boisements

Réglementation des boisements

Réglementation particulière

Sans réglementation

Autre prescription

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise au régime d'autorisation

Ouvrage hydraulique

Site inscrit

Réserves de biosphère classées par l'UNESCO

Bassin de la Dordogne (zone centrale)

Bassin de la Dordogne (zone de transition)

Bassin de la Dordogne (zone tampon)

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES

COMMUNE D'EGLETONS

ELEMENTS DE PRESCRIPTION

ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 14 décembre 2015

DEBAT SUR LE PADD : 2 juillet 2018

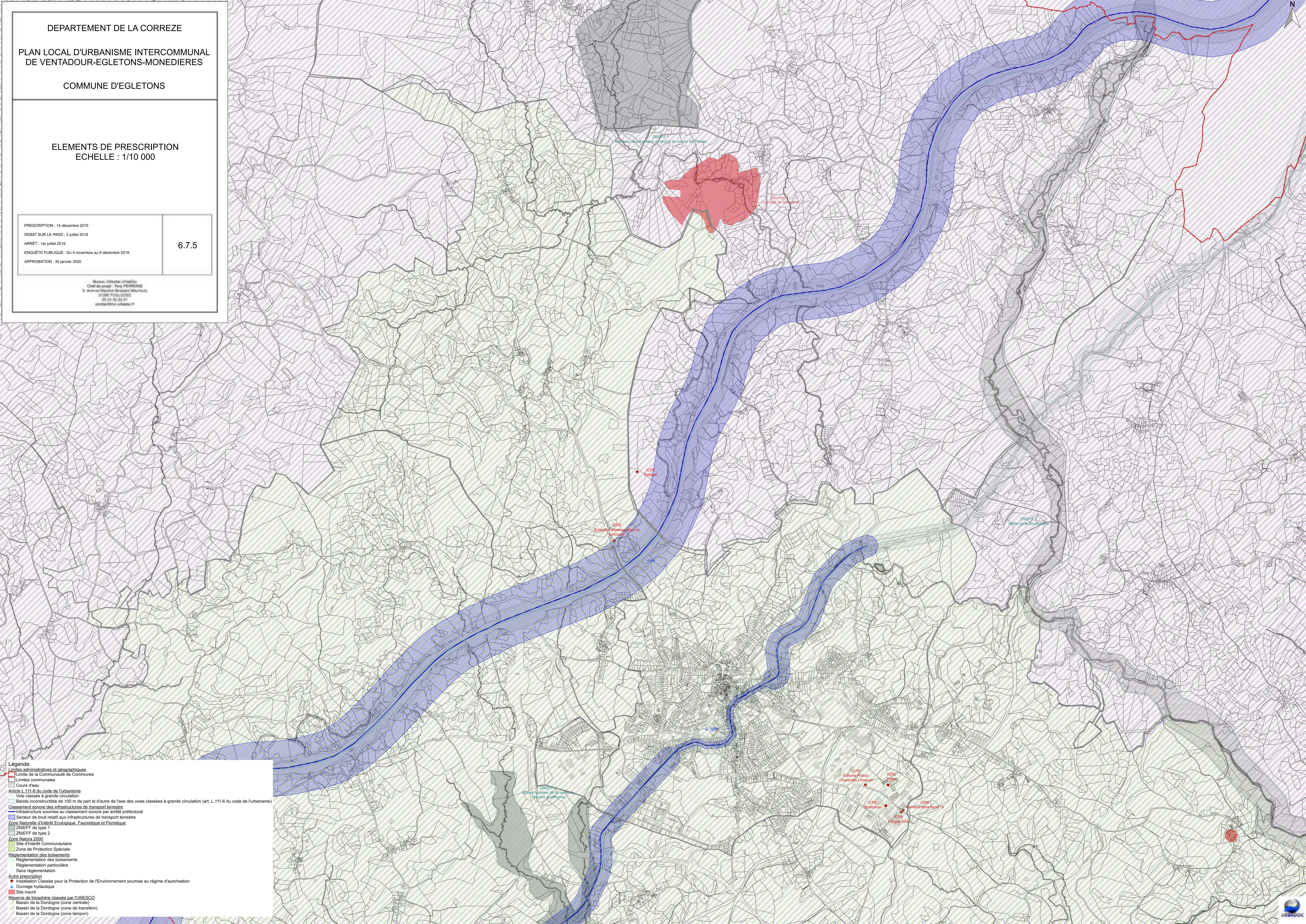
ARRET : 1er juillet 2019

ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 4 novembre au 9 décembre 2019

APPROBATION : 30 janvier 2020

6.7.5

Bureau d'études Urbaines
Chef de projet : Tony PERROCHE
15 avenue Maurice Bouleghes Mounoury
31000 TOULOUSE
05 34 42 83 81
contact@be-urbaines.fr



Légende

Limites administratives et géographiques

— Limite de la Communauté de Communes

— Limites communales

— Cours d'eau

Article L.111-6 du code de l'urbanisme

— Voie classée à grande circulation

— Bande inconstructible de 100 m de part et d'autre de l'axe des voies classées à grande circulation (art. L.111-6 du code de l'urbanisme)

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

— Infrastructure soumise au classement sonore par arrêté préfectoral

— Secteur de bruit relatif aux infrastructures de transport terrestre

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

— ZNIEFF de type 1

— ZNIEFF de type 2

— Zone Natura 2000

— Site d'Intérêt Communautaire

— Zone de Protection Spéciale

Réglementation des boisements

— Réglementation des boisements

— Réglementation particulière

— Sans réglementation

Autre prescription

● Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise au régime d'autorisation

▲ Ouvrage hydraulique

▲ Site inscrit

Réserve de biosphère classée par l'UNESCO

— Bassin de la Dordogne (zone centrale)

— Bassin de la Dordogne (zone de transition)

— Bassin de la Dordogne (zone tampon)



DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES

COMMUNE DE
ROSIERS D'EGLETONS

ELEMENTS DE PRESCRIPTION
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 14 décembre 2015
DEBAT SUR LE PADD : 2 juillet 2018
ARRET : 1er juillet 2019
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 4 novembre au 9 décembre 2019
APPROBATION : 30 janvier 2020

6.7.15

Bureau d'études URBADOC
Chef de projet : Tony PERRONNE
S. avenue Maurice Bourges Maunoury
39200 TROUSSE
05.34.42.52.91
contact@urbadoc.fr

Légende
Limites administratives et géographiques
■ Limite de la Communauté de Communes
■ Limites communales
■ Cours d'eau
Article L. 111-6 du code de l'urbanisme
■ Voie classée à grande circulation
■ Bande inconstructible de 100 m de part et d'autre de l'axe des voies classées à grande circulation (art. L. 111-6 du code de l'urbanisme)
Classement sonore des infrastructures de transport terrestre
■ Infrastructure soumise au classement sonore par arrêté préfectoral
■ Secteur de bruit relatif aux infrastructures de transport terrestre
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
■ ZNIEFF de type 1
■ ZNIEFF de type 2
Zone Natura 2000
■ Site d'intérêt Communautaire
■ Zone de Protection Spéciale
Réglementation des boisements
■ Réglementation des boisements
■ Réglementation particulière
■ Sans réglementation
Autre prescription
● Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise au régime d'autorisation
■ Ouvrage hydraulique
■ Site inscrit
Réserve de biosphère classée par l'UNESCO
■ Bassin de la Dordogne (zone centrale)
■ Bassin de la Dordogne (zone de transition)
■ Bassin de la Dordogne (zone tampon)

